

Séance du 16 février 2016

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 10 février 2016, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Etchegaray, maire-président, Mme Durruty, M. Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Soroste, Mme Lauqué, MM. Neys, Ugalde, Lacassagne, Mmes Duhart, Castel, Martin-Dolhagaray, M. Aguerre, adjoints ; M. Esmieu, Mme Langlois, MM. Salducci, Pocq, Arcouet, Lalanne, Salanne, Mme Meyzenc, M. Escapil-Inchauspé, Mme Taieb, M. Laiguillon, Mmes Candillier, Bensoussan, MM. Boutonnet, Murat, Mmes Aragon, Picard-Felices, MM. Duzert, Etcheto, Pallas, Iriart, Nogues, conseillers municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Juzan à Mme Durruty ; Mme Chabaud-Nadin à M. Neys ; Mme Brau-Boirie à M. Millet-Barbé ; Mme Destin à M. Laiguillon ; Mme Capdevielle à M. Pallas ; Mme Herrera Landa à Mme Aragon ; M. Bergé à M. Etcheto.

ABSENTE : Mme Belbaraka.

SECRETAIRE : M. Boutonnet.

M. Esmieu présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : **MOYENS GENERAUX** – Location de barrières de chantier pour diverses manifestations – Signature des marchés.

La Ville de Bayonne a lancé un marché concernant la location de barrières, notamment à l'occasion des Fêtes de Bayonne, mais également lors d'événements se déroulant tout au long de l'année.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec minimum et maximum, la décomposition en lots et les quantités annuelles de commande minimales et maximales se présentant ainsi :

Lot	Désignation	Quantités annuelles minimales	Quantités annuelles maximales	Estimations annuelles en € HT sur la base du détail quantitatif estimatif
1	Clôtures mobiles de chantier de type « vite clos » 3,5 m x 2 m 4 tubes (+ plots + colliers)	1 150	4 600	22 250,00
2	Clôtures mobiles de chantier de type « vite clos » 3,5 m x 1m 4 tubes (+ plots + colliers)	200	800	4 326,00
3	Barrières amovibles de sécurité 2 m x 1m (dites de police)	550	2 200	10 120,00
4	Location de séparateur de voies modulaires pour les Fêtes de Bayonne (dites baliroad)	100	400	2 352,00

Les marchés sont conclus pour une période initiale de 1 an. Ils pourront être reconduits par période successive de 1 an, pour une durée maximale de reconduction de 3 ans.

L'estimation maximale annuelle, tous lots confondus, est ainsi de 70 500 € HT par an, soit 282 000 € HT pour 4 ans.

La commission d'appel d'offres, réunie le 4 février 2016, a pris la décision d'attribuer les marchés aux sociétés suivantes :

Lot	Désignation	Société	Estimations en € H.T
1	Clôtures mobiles de chantier de type « vite clos » 3,5 m x 2 m 4 tubes (+ plots + colliers)	Copac	29 087,50
2	Clôtures mobiles de chantier de type « vite clos » 3,5 m x 1m 4 tubes (+ plots + colliers)	Copac	6 186,96
3	Barrières amovibles de sécurité 2 m x 1m (dites de police)	Copac	13 014,50
4	Location de séparateur de voies modulaires pour les Fêtes de Bayonne (dites baliroad)	Sogecer Location	3 000,00

Il est demandé au conseil municipal :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés à intervenir pour une durée d'un an, reconductible trois fois ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toute décision concernant l'exécution et le règlement desdits marchés.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.